Accusé de réception en préfecture 049-200058923-20221212-DEL12122022073-DE Date de télétransmission : 15/12/2022 Date de réception préfecture : 15/12/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 décembre 2022

Convocation du 7 décembre 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 26 Nombre de Conseillers présents : 19

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 15 décembre 2022.

Etaient présents:

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN J.P, HEUVELINE, JOUSSAUME, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, EDIN, JOBERT, GERFAULT, LUCIEN, GUILLEUX, ORIEUX, LE MARREC, MAUXION.

Absents excusés: Mme LEGRAND Nathalie

Mme DESPLATS Raphaëlle donne pouvoir à Mr Thierry LE MARREC Mme LINARD Nadine donne pouvoir à Mr Michel COURCELLE

Absents: Mme LOISON Katy

Mr CONGNARD André Mme BEAUDOIN Pauline Mr TUFFIER Jérôme

Convocation: 07/12/2022
Affichage: 15/12/2022

Secrétaire de séance : Mme Jennifer JOBERT

OBJET: DÉCISIONS MODIFICATIVES BP 2022

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la nécessité de modifier le budget communal 2022 comme suit :

Désignation	DEPENSES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT		
065 – Autres charges de gestion courante	11 700 €	
012 – Charges de personnel		11 700 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord.

Certifié conforme, Le Maire, Elisabeth MARQUET.